

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Département du Val-d'Oise
 Arrondissement de Sarcelles
 Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

<p>Nombre de conseillers : en exercice.....33 présents21 puis 22 à partir du point 3 pouvoirs.....6 absents.....6 puis 5 à partir du point 3</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le TROIS JUILLET, à vingt-et-une heures,</p> <p>Le conseil municipal de la commune de Montmagny, légalement convoqué par courrier et par courriel le 26 juin 2025, par affichage du 26 juin 2025, s'est réuni au 10 rue du 11 novembre 1918 à Montmagny, sous la présidence de monsieur Patrick FLOQUET, Maire de Montmagny.</p>
---	--

Étaient présents :

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Mustapha BAMBA, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Hervé MARTIN (à partir du point 3), Abdelaziz LALMI, Bernard NARBONI, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Mourad AZZI à Patrick FLOQUET,
Elvire TENO à Jean-Luc LEROY,
Albert BLONDEL à François ROSE,
Patricia EGASSE à Mireille BENATTAR,
Bernard LABORDE à Marie-Noëlle FLOTERRER
Soria MAICHE à Mustapha BAMBA

Étaient absents :

Hervé MARTIN (jusqu'au point 3), Colette LAMBERT, Alain BOCCARA, Raouf BAKHA, Laurent POULOT, Barbara EZELIS.

Patrick FLOQUET, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

Patrick FLOQUET procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Mireille BENATTAR est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

1 – EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des décisions numérotées de **2025-043 à 2025-054**.

2 - DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-23 ;

Considérant qu'il convient d'informer les membres du conseil municipal des décisions numérotées **2025-043 à 2025-054**, prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, monsieur Patrick FLOQUET ;

Le conseil municipal,



- **PREND ACTE** des décisions suivantes prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance du conseil municipal.

Fait à Montmagny, le 3 juillet 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE	
Reçu en sous-préfecture le.....	04 JUIL. 2025
Publié le.....	04 JUIL. 2025
Notifié le.....	04 JUIL. 2025
Montmagny, le.....	04 JUIL. 2025
Le Maire Patrick FLOQUET	



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE	INCIDENCE FINANCIERE
2025-043	Syndicat intercommunal de la base de loisirs de St Leu d'Esserent	Relative à la signature d'une convention d'accueil de séjour avec le syndicat intercommunal de la base de loisirs de St Leu d'Esserent.	du lundi 4 août 2025 au vendredi 8 août 2025	1 640 euros T.T.C.
2025-044	SCOP SA Savoirplus	Relative à la prolongation exceptionnelle de l'exécution du marché CDE2200 - Accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture de matériels scolaires et activités pédagogiques pour les écoles maternelles et élémentaires publiques.	du 29 avril 2025 au 31 octobre 2025	228 000 euros TTC
2025-045	Société Arachnée productions	Relative à l'acceptation du contrat de la société "Arachnée" productions pour le concert du 28 juin 2025 dans le cadre du festival des cultures urbaines, intitulé "S.PRI NOIR".	28 juin 2025	13 715 euros T.T.C.
2025-046	Société Arachnée productions	Relative à l'acceptation du contrat de la société "Arachnée" productions pour le concert du 28 juin 2025 dans le cadre du festival des cultures urbaines, intitulé "Usky".	28 juin 2025	5 275 euros T.T.C.
2025-047	Swank Films Distribution	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « SWANK FILMS DISTRIBUTION » dans le cadre de la projection Ciné-Récré du 28 mai 2025.	28 mai 2025	299,20 euros T.T.C.
2025-048	Ecole de musique de Montmagny	Relative à la tarification des cours de l'école municipale des musiques et de danse.	Année 2025	/
2025-049	Centre culturel ART'M	Relative à la signature d'un avenant à la convention de mise à disposition de moyens avec le centre culturel "ART'M".	les mardis 06 et 27 mai 2025 en remplacement des jeudis 08 et 29 mai 2025	/
2025-050	Delta conduite	Relative à la signature d'une convention avec l'auto-école "DELTA CONDUITE" Pour une aide financière pour le permis B (pour Bilal Siriki BAMBA).	Année 2025	350 euros T.T.C.
2025-051	Delta conduite	Relative à la signature d'une convention avec l'auto-école "DELTA CONDUITE" pour une aide financière pour le permis B (pour Linda BAROZZI).	Année 2025	350 euros T.T.C.
2025-052	Alice Cornière	Relative à la signature d'une convention tripartite avec Alice Cornière d'une part et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée d'autre part pour la mise en place d'un atelier enluminure.	lundi 13 octobre 2025	250 euros T.T.C.
2025-053	Concessionnaire Peugeot TRUJAS	Relative à l'acceptation du bon de commande n° OSPO17818M1011007612 du concessionnaire « Peugeot TRUJAS » pour l'achat d'un véhicule 9 places à destination du service des sports et de la jeunesse.	Année 2025	24 831,09 euros T.T.C.
2025-054	Les compagnons des jours heureux	Relative à la signature d'une convention avec l'association « Les compagnons des jours heureux » pour la mise en place d'un séjour « MER » sur la côte méditerranéenne.	samedi 2 août au samedi 16 août 2025	23 877 euros T.T.C.

